



Swiss Tchoukball

Document J

Proposition : Révision du système de formation continue des arbitres

Assemblée des délégués 2018



Révision du système de formation continue des arbitres

Cette proposition est basée sur la discussion au sujet de la formation continue des arbitres lors de la Conférence des présidents. Pour les détails, voir le PV de la CP sur files.tchoukball.ch/cp.

Contexte

En 2016, Swiss Tchoukball a introduit des cours obligatoires de perfectionnement pour tous les arbitres de championnat. Le nouveau système a été voté à l'unanimité, ce qui signifie que l'Assemblée des délégués était d'accord avec l'idée de base : il faut avoir un système de formation continue.

Deux ans après, il est clair que cette unanimité est compromise. Lors de la Conférence des Présidents, deux points majeurs sont ressortis :

1. Le cours de perfectionnement, dans la forme actuelle, est vu comme une perte de temps en vertu du fait que l'on n'apprend rien de nouveau et qu'il se résume plutôt à une discussion entre arbitres.
2. Le caractère obligatoire du cours rend le chemin pour rester arbitre plus compliqué : on risque notamment de perdre les arbitres qui étaient à disposition pour peu de match en tant qu'arbitres de "dépannage", mais qui n'ont pas envie d'occuper une demi-journée chaque deux ans pour se former.

La commission d'arbitrage a pris note de ces critiques et se donne comme but de résoudre ces problèmes, notamment en adressant le caractère obligatoire des cours de perfectionnement ainsi que leur contenu.

—

Pendant que la commission travaille à une solution, le règlement d'arbitrage est modifié de façon à ne pas devoir effectuer des cours obligatoires de perfectionnement afin de garder son titre. Le règlement est modifié comme suit, mais sera changé à nouveau pour la saison 2019-2020, lorsqu'un nouveau système de formation continue sera mis en place.

Proposition de modification de l'article 3.2.b du Règlement sur l'arbitrage :

Formation continue : Des cours de perfectionnement sont, en général, organisés ~~tous les ans~~ **de façon régulière**. Un cours de perfectionnement comprend en principe une **demi-journée** de formation. Il sert au perfectionnement des arbitres I, II et III, et à la formation de nouveaux arbitres IV.

Proposition de modification de l'article 3.4.2.b du Règlement sur l'arbitrage :

Pour rester arbitre II de tchoukball, il faut, sur une période de deux saisons :

- Obtenir ~~38~~ 30 points (voir 3.5), dont au minimum 24 durant des compétitions Swiss Tchoukball (Coupe suisse ou Championnat suisse), ~~ainsi que 8 en suivant au moins un cours de perfectionnement.~~

Proposition de modification de l'article 3.4.3.b du Règlement sur l'arbitrage :

Pour rester arbitre II de tchoukball, il faut, sur une période de deux saisons :

- Obtenir ~~50~~ 42 points (voir 3.5), dont au minimum 24 durant des compétitions Swiss Tchoukball (Coupe suisse ou Championnat suisse), ~~ainsi que 8 en suivant au moins un cours de perfectionnement.~~

Proposition de modification de l'article 3.4.4.b du Règlement sur l'arbitrage :

Pour rester arbitre II de tchoukball, il faut, sur une période de deux saisons :

- Obtenir 60 points (voir 3.5), dont au minimum 36 durant des compétitions Swiss Tchoukball (Coupe suisse ou Championnat suisse).
- Animer au moins ~~deux~~ un cours (de formation ~~ou de perfectionnement~~) pour Swiss Tchoukball.

Proposition de modification de l'article 3.5.f du Règlement sur l'arbitrage :

~~Un cours de perfectionnement vaut 8 points~~ (abrogé)

—

Entre-temps, la commission d'arbitrage continue à travailler au système de formation continue. Nous sommes convaincus que la formation continue est nécessaire pour que les arbitres suisses soient tous au moins au même niveau de capacités. Dans les idées que nous sommes en train de poursuivre, il y a notamment :

- Cours de perfectionnement non-obligatoires ou obligatoires seulement pour une partie du corps arbitral (arbitres III),
- Auto-visionnements entre arbitres du même niveau,
- Forums des arbitres : journées de discussion et de développement qui permettent aux arbitres de se retrouver et se confronter,
- Révision du contenu formatif, pour avoir des cours plus orientés à un enseignement académique des règles et des modifications des règles

La *Commission d'arbitrage* remercie les personnes qui ont pris part au débat et qui nous ont fourni des idées pour la suite.